Délibération n° 1	Conseil Municipal du 22 Mai 2017
Service : Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 7.5 - Finances/subventions

Le Lundi 22 Mai deux mille dix-sept à 19 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation : 16/05/2017

Membres présents : 25

Membres ayant donné pouvoir: 8

Membre(s) excusé(s) :

Membre(s) non excusé(s) :

Nombre de votants : 32 puis 33 (Mme BEAURAIN est arrivée à 19h53)

Affiché le 29/05/2017

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Madame Christelle BEAURAIN, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Dominique DELSAUX, Madame Kathy HANQUEZ, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Maryse MAILLART, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Charlotte PERRAULT, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur Christian RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Bernard GHESELLE,, Monsieur Richard KASPZAK, Monsieur Yvon BRIHIER, Madame Martina DESCHARLES, Mme Laurie CAFFIER, Madame Angélique COUSIN, Madame Stéphanie DANNE,.Monsieur Edouard YDEE,

Absent (s) excusé (s) : 8

Absent (s) non excusé (s) :

Votants : 32 puis 33 (Madame BEAURAIN Christelle est arrivée à 19h53)

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien BAILLET

Objet : IMPLANTATION D'UN EQUIPEMENT SPORTIF AU LOTISSEMENT « DOMAINE DES PRES ». DEMANDES DE SUBVENTION

Rapporteur : Madame Dominique DELSEAUX

Synthèse de la délibération :	IMPLANTATION D'UN EQUIPEMENT MULTI-SPORTS DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DES ORGANISMES

Monsieur le Maire informe les Membres présents que, dans le cadre de la candidature de PARIS à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, l'Etat, à travers le dispositif « HERITAGE 2024 » porté par le CNDS, aide au financement d'équipements sportifs de proximité en faveur des territoires démunis d'équipement.

Considérant :

- la volonté de la Commune de favoriser la pratique sportive, concrétisée récemment par la réalisation de deux terrains multi-sports sur les secteurs du contrat de ville ;

- l'arrivée de nouvelles familles dans des secteurs urbains nouvellement créés mais qui sont dépourvus d'équipements sportifs ;

- que pour renforcer l'offre de structures sportives au plus près de la population de ces quartiers résidentiels nouvellement implantés, il y a lieu de réaliser un terrain multi-sports type city-stade ;

- que cet équipement permettra par ailleurs des échanges sportifs entre les jeunes des différents quartiers du territoire ;

- que l'opération ci-dessus peut bénéficier des subventions du CNDS au titre de l'enveloppe « HERITAGE 2024 » ;

- la possibilité de solliciter d'autres financements auprès de divers partenaires publics comme le Conseil Départemental et tout autre organisme,

Après en avoir délibéré ; le Conseil municipal décide

1°) d'approuver l'implantation d'un terrain multi-sport au lotissement « Domaine des Prés » ;

2°) d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès des partenaires et organismes divers à un taux de financement maximum.

La délibération est adoptée par **30 voix pour et 2 abstentions.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au Contrôle de
légalité le (voir visa)

Le Maire

Philippe Fait

La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

- *d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire*
- *d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20170522-del1-220517-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2017